

"Conseil" et assemblées des délégués des patoisants romands ont siégé à Radio-Lausanne

Autor(en): **Molles, R.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **88 (1961)**

Heft 8

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-232439>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Conseil » et assemblée des délégués des patoisants romands ont siégé à Radio-Lausanne

Sous la présidence alerte et constructive de M. Joseph Gaspoz, de Sion, président, le « Conseil » a d'abord tenu une séance préparatoire, aimablement accueilli au Bar de Radio-Lausanne par M. F.-L. Blanc au nom de M. Méroz, directeur du studio de la Sallaz, auquel va la reconnaissance des patoisants romands pour tout ce qu'il fait pour eux...

Un agréable repas pris en commun à l'auberge de la Sallaz permit, ensuite, d'utiles échanges de vues. Puis ce fut, dans un des vastes studios la...

2^e assemblée des délégués.

Deux absents : M. le Dr Henri Naef, de Bulle, gravement malade et vers lequel vont tous les vœux de l'assemblée et M. Charles Montandon, retenu par ses obligations professionnelles.

On se lève pour honorer la mémoire des défunts, les regrettés, Denis Pittet de Magnedens, Auguste Piguet du Sentier et l'abbé Nicolas Sierro de Hérémenche.

On entend le procès-verbal de la 1^{re} assemblée des délégués du 20 mars 1960 — tournant de notre histoire — lu par cet ami Oscar Pasche, très applaudi.

Puis, M. Joseph Gaspoz présente son rapport d'activité... Il souligne le succès et la vogue de nombreuses fêtes et manifestations théâtrales patoisantes dues notamment aux plumes — lisez machines à écrire — de MM. l'abbé F.-X. Brodard, Joseph Badet et Alvin Montavon.

Il signale les publications récentes de la « grammaire en patois vaudois des Ormonts » (La Forclaz) de Henri Nicolier, d'un « lexique du patois valaisan 10 000 mots de Savièse » du rd père Zaccharie et d'un « glossaire du

parler genevois » de Honoré Schnell, ainsi que la remise du « Prix Kissling » à M. Morerod-Pernet de Vers-l'Eglise, les Diablerets.

Il met en relief le succès du *Grand Concours littéraire* des patoisants romands qui a réuni 113 travaux de 42 écrivains, dont 12 Fribourgeois, 14 Valaisans, 11 Vaudois, 1 Jurassien, 2 importants manuscrits en français (série C) et 2 travaux valdotains.

L'attribution des prix aura lieu à Vevey, le 28 mai, lors de la Fête romande à raison d'une dizaine de 1^{er} prix, 16 2^e prix, et 11 à 12 3^e prix en nature, d'une valeur de 30, 20 et 10 fr.

Le président du conseil rend hommage à ceux qui travaillent à rendre toujours plus attrayantes les précieuses émissions de la Radio : MM. F.-L. Blanc et Mérinaz et leur directeur M. Méroz. Il lance un pressant appel en faveur du *Conteur romand* qui a besoin du concours de tous les patoisants pour augmenter le nombre de ses abonnés dans toute la Suisse romande s'il veut remplir son rôle d'organe officiel de notre mouvement.

Les comptes sont ensuite adoptés, qui accusent une fortune d'environ 5000 fr. et décharge en est donnée à notre caissier Oscar Pasche avec félicitations pour sa bonne gestion.

Il est décidé que les « Cantonales » qui reçoivent des subsides de leur can-

ton en ristourneront le 25 % au conseil, conformément aux statuts.

Enfin, l'assemblée aborde la question de la...

Fête romande des patoisants

Elle aura lieu à Vevey, le 28 mai et fera suite aux « Fêtes de Vevey » anciennement « Foire des Vins », avec le concours de l'Association du costume vaudois que préside avec distinction M. Agénor Clavel, à Montreux. Elle se décomposera en deux parties : la première se déroulera dans la cité de la « Fête des Vignerons » dès 10 heures, le dimanche matin, et consistera en une séance officielle au cours de laquelle seront décernés les prix du « Concours littéraire » et nommés une vingtaine de nouveaux « Mainteneurs ». Un banquet suivra.

L'après-midi, un cortège partant des jardins Doret se rendra à La Tour-de-Peilz où, dès 15 heures, auront lieu dans le préau de la Salle des Remparts, les productions des patoisants romands présentées au gré d'un texte original et évocateur de M. le professeur Eugène Wiblé, et encadrées des chœurs des groupes costumés.

Une séance préparatoire se tiendra à Vevey dans le courant d'avril pour mettre toutes choses au point.

D'ores et déjà, nous souhaitons que tous les patoisants, conscients de l'importance d'une telle fête pour l'avenir anoteront cette date et viendront à Vevey pour témoigner, par leur présence, de leur attachement à notre mouvement.

R. Molles.

Notre courrier du cœur

C'est une doyenne et très ancienne abonnée qui nous écrit pour nous dire la saine détente que lui procure chaque mois le *Conteur romand*. Elle fut autre-

fois abonnée au *Conteur vaudois*, quand son mari était municipal, puis syndic. Il avait une séance régulièrement le samedi soir, alors que ce jour-là le *Conteur* hebdomadaire arrivait. Nous extrayons ces quelques jolis mots de sa bonne lettre.

« En fin de semaine, au bon moment où la lampe s'allume, où l'on met les enfants au lit, on se serait réjoui de la soirée. Mais voilà, il y avait toujours cette misérable séance de commune, et c'était chaque fois ce mot d'excuse de mon homme :

*« Mais le Conteur n'est-il pas arrivé ?
» Tu as quelque chose pour te divertir. »*

« Eh oui ! ce brave Conteur il était déjà le réconfort des mères de famille délaissées pour les assemblées municipales. C'est ainsi que je disais triomphalement à M. le syndic :

« — Après tout, j'ai de quoi te remplacer avantageusement. Tu l'as dit, c'est samedi, jour du Conteur.

« Maintenant ce temps est passé, perdu à jamais ! Les enfants, oiseaux de passage, ainsi que nous l'avons été nous mêmes, ont quitté le vieux nid pour s'en créer un plus soigné, plus doux peut-être, selon les règles du temps.

« On est seule maintenant, de temps en temps, l'un de nos petits-enfants, quelque charmante blondinette ou garçon tapageur vient trouver sa grand-mère. Ils voient sur l'étagère le Conteur romand, dans sa seyantte couverture bleue, verte ou rouge, et en veulent savoir davantage. Je leur explique : le Conteur c'est mon ami de toujours ! Quand vos parents étaient petits, c'est lui qui me distrait alors que votre grand-papa s'en allait le soir et maintenant que je suis seule, je m'impatiente de le recevoir le 15 de chaque mois, il me rappelle tant de souvenirs et m'apporte de si charmantes choses à lire. Sans se lasser, le cher Conteur remet dans ma vie un peu de joie et beaucoup de reconnaissance. Merci, fidèle Conteur ! »

C. R.